

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE de Nouvelle Aquitaine Savate B. F. et D. A. du 13 mai 2017

MAISON RÉGIONALE DES SPORTS 2, Avenue de l'université 33400 Talence Salle 'Nicolas Berejny'

La réunion débute à 14h

Ordre du jour : Présentation et soumissions au vote des décisions N°1 à 8 prise par le bureau. Les décisions suivantes seront soumises au vote à l'assemblée générale.

Membres du comité directeur présents : Mlle GRENIER-GEN Hélène (Présidente), Mr BARRERE Stéphane (Vice-président), Mlle AGARD Capucine (Vice-présidente), Mr BEYRET David (Secrétaire général), Mr BIBARD Clément (Trésorier), Mr THEVENON Herbert (Vice-trésorier), Mlle BENESSE-Meunier (Membre), Mlle TOURRILHES Virginie (Membre), Mr MASSELIN Eric (Membre), Mr GIRAUD Guillaume (membre), Mlle PEREZ-DIGON Josefina (Membre), Mme PASQUET Maryline (Membre), Mr NICOLAS Patrick (Membre)

Membres excusés: Mr FRAIGNEAU Jacques (Membre), Mme DAULON Annie (Membre), Mr HAMLILI Abbboutalibe, Mme KLYMENKO Levgniia (Membre), Mr OLIVIER Laurent (Membre) et Mr BOURGADE Jean-Gabriel (Membre).

Membres non excusés : Mme AUGEREAU Amandine (Membre)

13 membres sur 20 sont présents. Le quorum étant respecté (Nbre de présents > 1/3 du total), la réunion peut débuter.

La séance fait suite à l'adoption des décisions prises par le bureau lors de sa réunion du 22 Avril. Cette liste a été communiquée aux autres membres du comité directeur pour être soumise aux votes

COMPETITION:

- Décision n° 1: Le prix des passeports passe de 8 à 10 €
 Accepté à l'unanimité
- Décision n° 2 : Gratuité des compétitions de Ligue afin de faciliter l'accès à tous les clubs de Nouvelle Aquitaine :
 - ✓ Proposition d'une caution versée en début d'année de 120 € qui sera encaissée.

Accepté à l'unanimité

✓ Pénalités de 10€ pour toute absence ou forfait non justifié (voir règlement fédéral). Le reliquat ou la caution complète seront reversé en fin de saison.

Accepté à l'unanimité

✓ Engagement de 5€ par tireur pour tous les clubs extérieurs à la ligue Accepté à l'unanimité

Il a été demandé que les délégués officiels puissent obtenir la liste de tous les juges/arbitres recyclés. Elle devrait être faite par la C.N.A.

◆ <u>Décision n° 3</u>: Médecin de réunion pris en charge lors des organisations Ligue selon le tarif fédéral: 275€

Accepté à l'unanimité

Décision n° 4 : Vacation des juges arbitres maintenues au même tarif : 40 € JA / 60 € DO

Accepté à l'unanimité

◆ <u>Décision n° 5</u>: Les feuilles de réunions seront établies à l'avance et publiée en ligne la veille de la compétition. Forclusion J-7 à J-2.

Forclusion à J-7 et publication en ligne à J-2 : 12 votes pour et 1 vote contre

Décision n° 6 : Déroulement des compétitions

✓ Les compétitions de Ligue seront mixtes ; Jeunes /Adultes accessibles à partir de benjamin troisième série (sur la base du modèle de la compétition de Léon).

La compétition de ligue commencera par les rencontres jeunes. Un fois celles-ci terminées, débuteront les rencontres adultes : 11 votes pour et 2 votes contre

- ✓ Proposition de 9 (ou 10 ?) compétitions Ligue : 3 par anciennes régions
 + 1 journée Championnat Kangourou et 1 journée Championnat de Nouvelle Aquitaine.
 - <u>6 compétitions de ligue (2 par ancienne ligue), Date de compétition décidée par le responsable de la commission compétition :</u>
 10 votes pour et 3 votes contre
- ✓ Compétition le samedi pour permettre l'organisation de galas le soir {avec proposition hébergement}. Possibilité de proposer le dimanche (à discuter)
 - Gala obligatoire le samedi précédé de la compétition de ligue le jour même. Si il n'y a pas de gala, possibilité de faire la compétition de ligue le dimanche. L'organisation de la compétition le samedi si elle est suivi d'un gala le soir sera privilégiée lors de l'attribution des compétitions: 12 Votes pour et 1 vote contre
- ✓ Les rencontres de 4e série seront organisées par les comités départementaux accessibles dès les près-poussins.
 10 Votes pour et 3 votes contre

FORMATION:

Décision n° 1: Gratuité formation JA/DO afin de motiver les clubs à former, pour pallier au manque d'officiels sur les compétitions

Accepté à l'unanimité

Décision n° 2 : Déroulement des formations

En application du règlement fédéral, les formations UC 1 et UC 3 seront proposées par les Comités Départementaux. Dans le cas où un comité serait défaillant, la ligue pourra proposer une de ces formations : Non soumis au vote car conforme au règlement fédéral

✓ Les UC2, GAT et Examen de monitorat seront organisés par la Ligue
 Non soumis au vote car conforme au règlement fédéral

FONCTIONNEMENT GENERAL DE LA LIGUE:

Est proposé que le règlement intérieur appliqué pour la saison 2017-2018 soit le règlement de la fédération. Le règlement intérieur fera l'objet d'une rédaction pour la saison suivante.

Accepté à l'unanimité

Proposition du l'Article N°1

<u>Article 1</u>: les comités départementaux de la Ligue de Nouvelle Aquitaine sont tenus d'organiser leur A.G. dans le premier trimestre de l'année civile et, entre autre, y élire leurs trois délégués et trois suppléants chargés de les représenter lors des Assemblées Générales de Ligue mais aussi fédérale.

Le procès verbal de l'A.G. du comité Départemental mentionnant les noms prénoms, club d'appartenance et n° de licence devra être adressé au secrétariat de la Ligue d'Aquitaine quinze jours avant la tenue de son A.G. faute de quoi les voix correspondantes dont dispose le comité départemental ne pourront pas être comptabilisées pour les votes.

Accepté à l'unanimité

Les décisions suivantes seront votées en assemblée générale

Le comité directeur a statué sur les dates des prochaines réunions du comité directeur :

- Le samedi 24 Juin à 10h à la Maison régional des sports de Talence
- Le dimanche 3 Septembre à 10h à la Maison régional des sports de Talence

Fin de l'assemblée générale à 15h10

La présidente

Hélène GRENIER GEN

Fait à Bordeaux le 14 Mai 2017

Le secrétaire général

David BEYRET

EYRET